



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## La France des campagnes en danger !

Question écrite n° 35711

### Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'intérieur sur la hausse des violences dans les zones rurales et périurbaines. En 2020, les zones rurales et périurbaines gérées par la gendarmerie ont vu leur taux de violences exploser : sur l'année, ces actes délictueux ont bondi de 8 % par rapport à l'année précédente, chiffre minorant la réalité de la situation puisque toutes les victimes ne se font pas connaître, comme le soulignait le service statistique du ministère de l'intérieur (SSMI). Dans certains départements du sud de la France, conséquence vraisemblable du confinement, les violences intrafamiliales ont explosé. « Dans les zones gendarmerie particulièrement, l'essentiel des faits de violence, dans mon département, vient des violences intrafamiliales, qui ont connu une hausse de 30 %, mais aussi des outrages, rébellions et refus d'obtempérer », soulignait un préfet du sud de la France à un quotidien national. Dans les mêmes secteurs confiés à la gendarmerie, les coups et blessures volontaires ont augmenté de 10 % en 2020 et les séquestrations se sont accrues de 15 %. Par rapport à 2019, les homicides et tentatives d'homicides ont bondi de 15 % en zone gendarmerie. De même, les viols ont connu une augmentation « de 18 % en zone gendarmerie, avec plus de 12 000 faits révélés, soit plus de 30 par jour », révèle encore le quotidien. Mme le député demande à M. le ministre quelles dispositions il compte prendre pour appuyer les services de gendarmerie face à la montée de telles violences. Elle lui demande comment il compte endiguer ce phénomène inquiétant, qui renforce la souffrance de la France des campagnes.

### Texte de la réponse

Pour mémoire, la zone Gendarmerie concerne 51% de la population française répartie sur 95% des territoires. Ces territoires sont très divers. 70% des unités de gendarmerie couvrent des espaces urbains ou périurbains. La distinction entre rural, périurbain et urbain en matière de délinquance est par ailleurs trompeuse et relève davantage d'une continuité. Policiers et gendarmes font davantage face d'une part à une délinquance locale (ex : violences intrafamiliales (VIF), points de deal) et d'autre part à une délinquance itinérante (périple de cambriolages, arrachage de distributeurs automatiques de billets (DAB), ...). C'est contre ces réalités que policiers et gendarmes se mobilisent. La crise sanitaire a fait de l'année 2020 une période singulière et exceptionnelle à bien des égards. La photographie de l'insécurité et de la délinquance en 2020 présentée par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) confirme ce sentiment. D'un point de vue statistique, l'étude du SSMSI montre que la recrudescence des coups et blessures volontaires enregistrée en 2020 est contenue par rapport aux années précédentes : +1 % en 2020 ; +8 % en 2019 ; +8 % en 2018. Si la plupart des indicateurs de la délinquance enregistrés reculent fortement, certains poursuivent leur augmentation, comme ceux liés aux violences intrafamiliales, illustrant un véritable phénomène d'évolution sociétale. Le ministère de l'Intérieur et, en particulier, la gendarmerie dans sa zone de compétence se sont pleinement mobilisés sur ces faits. La gendarmerie a effectivement fait face à une augmentation des violences aux personnes sur sa zone. Il s'agit principalement des violences non crapuleuses, des violences sexuelles et des violences intrafamiliales. Mais, des évolutions géographiques à interpréter avec prudence, notamment sur les violences : - effectivement une hausse des coups et blessures volontaires (CBV) plutôt dans les départements

qui sont en deçà de la moyenne nationale. Mais cela est à remettre en perspective avec la mobilisation des forces dans le traitement des violences intrafamiliales et la libération de la parole dans le contexte de promiscuité subie (+60% d'intervention des FSI pour ce motif lors du 2ème confinement) - baisse des cambriolages, des destructions et vols concernent tous les départements. - on ne peut pas dire qu'il y a une bascule de la délinquance urbaine vers le rural : Paris et la Seine Saint Denis concentrent 2/3 des vols violents sans armes, les grandes agglomérations concentrent 9,5 fois plus de vols avec armes pour 1000 habitants que les communes rurales ; il y a 2,3 fois moins d'homicide pour 1000 habitants hors des grandes agglomérations. Deux raisons majeures expliquent la hausse des violences constatées notamment au sein des familles. Le confinement, qui a permis d'enrayer la vitesse de propagation du virus, a concomitamment obligé les familles à vivre en milieu clos. Cette promiscuité dans certaines familles fragilisées a conduit à une augmentation des tensions et des violences. Par ailleurs, le Grenelle des violences faites aux femmes qui s'est tenu en 2019 a participé à la libération de la parole des victimes et s'est traduit par une hausse des interventions et des plaintes déposées. Le ministère accompagne et encourage ce mouvement avec des efforts sans précédent pour améliorer l'accueil des victimes (plus de 2 000 signalements traités par la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes, grille d'évaluation du danger systématisée), la formation des policiers et des gendarmes (53 000 personnels formés en 2020). Face à ce fléau, la gendarmerie a mobilisé ses moyens et concentré ses efforts pour faire face à la croissance de 16 % des interventions générées par les faits de violences intrafamiliales. Lors de la prise en compte des victimes, de nouveaux dispositifs permettent désormais de mieux prévenir, protéger et accueillir les usagers. La mise en place des maisons et de protection des familles (MPF), le déploiement du Bracelet Anti-rapprochement ou encore l'accès au portail gouvernemental « arrêtons les violences » sont autant de moyens, y compris numériques, pour les victimes de se signaler et d'être ainsi mieux protégées. Sur le plan des investigations judiciaires induites, le taux de résolution des faits de coups et blessures volontaires a encore augmenté de 12 % en 2020, démontrant un engagement sans faille de la gendarmerie en la matière. Cet engagement doit être mis en parallèle avec la forte baisse du nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2020 (90 contre 146 en 2019) qui tend à prouver la pertinence de la posture globale adoptée pour faire face à ces évolutions sociétales. La situation de hausse de toutes les violences, comme l'illustre tragiquement la tuerie de Saint Just (63), exige que ces efforts soient amplifiés. Une condition fondamentale a déjà été remplie, avec la décision de créer 2 635 postes sur la durée du quinquennat pour renforcer les unités de terrain, et en particulier les brigades de gendarmerie. Quant à la police nationale, ses créations de postes atteindront 7 365 ETP dans la même période. Il reste maintenant à transformer leur capacité d'action, par une formation initiale des gendarmes et policiers plus dense, par le déploiement massif de matériels modernes qui facilitent le travail quotidien, par une politique d'emploi des effectifs faite pour obtenir en tout lieu une présence des forces de l'ordre qui soit visible, rassurante, accessible et protectrice. C'est tout le sens du Beauvau de la sécurité, dont l'ambition n'est pas seulement d'améliorer, mais de hisser notre outil de sécurité à la hauteur des défis générés par l'évolution de notre société, et des risques et des dangers nouveaux dont elle a besoin de se prémunir.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-France Lorho](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35711

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 janvier 2021](#), page 453

**Réponse publiée au JO le :** [17 août 2021](#), page 6406